



Valence / Clermont,

Le vendredi 15 décembre 2016

Lettre ouverte du réseau des agriculteurs bio à ses adhérents*

Pourquoi sommes-nous en désaccord avec le plan d'action bio du Conseil Régional ?

Courant 2016, nous avons créé la FRAB AuRA¹ : la Fédération Régionale l'Agriculture Biologique d'Auvergne-Rhône-Alpes. A travers les associations départementales Agribiodrôme, Agri Bio Ardèche, ARDAB, ADABio, Bio63, Haute-Loire Biologique, Bio15 et Allier Bio, elle fédère plus de 3000 productrices et producteurs bio.

Avec la fusion des Régions Auvergne et Rhône-Alpes au 1^{er} janvier 2016, il était nécessaire de définir un nouveau schéma de développement de la bio, harmonisé à l'échelle de la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes.

Notre réseau est profondément en désaccord avec le nouveau plan d'action pour l'agriculture biologique présenté par le Conseil Régional, tant sur le fond que sur la forme. Et ce pour les raisons suivantes :

- Nous regrettons l'absence d'objectifs quantitatifs et qualitatifs ambitieux pour une politique de développement de la bio. Le seul objectif chiffré (+ 30% de fermes bio en 5 ans) est très en deçà des dynamiques actuelles d'installation et conversion en bio, et insuffisant au regard de la croissance de +20% de la consommation annuelle française de produits bio. Cela pourrait conduire au développement des importations et aux spécialisations des bassins français de production défavorables à la diversité de notre région.
- Le Conseil Régional annonce un engagement financier constant sur la bio, par rapport aux précédents plans bio. En réalité, si on estime que le budget devrait être proportionnel à l'augmentation du nombre d'agriculteurs-trices bio, nous pensons que celui-ci est bien en diminution par rapport au plan bio précédent. De plus, la loi NOTRe a modifié les clefs de répartition des politiques publiques en matière de soutien économique, par conséquent la baisse de l'enveloppe régionale est aggravée par le désengagement partiel ou total de certains départements. Au final, c'est donc un soutien public à la bio largement en baisse.

¹ Elle comprend également les deux anciennes associations régionales Corabio et le GRAB Auvergne. La FRAB AuRA est membre du réseau FNAB et œuvre au développement de l'agriculture biologique, au service des paysans bio et en lien avec les instances politiques locales, régionales, nationales et européennes.

- Nous demandions à ce que ce plan d'action soit co-construit, dans une vraie démarche partenariale, avec l'ensemble des acteurs de la bio, comme cela se passe dans plusieurs autres Régions. Cela n'a pas été le cas, son écriture a été réalisée par la Chambre Régionale d'Agriculture qui a donc été juge et partie. Il en résulte :
 - Des actions entières qui ne sont plus financées par la Région : réseau de fermes de démonstration, actions de communication et sensibilisation des consommateurs, Pôle Conversion Bio, observatoire régional de l'agriculture bio, etc.
 - Certaines actions sont financées mais notre réseau en a été exclu (sauf en conventionnement départemental avec les Chambres d'Agriculture) : c'est le cas de l'accompagnement technique des agriculteurs bio, des diagnostics de conversions ou encore de la structuration des filières longues.
 - Enfin, et nous le regrettons, plusieurs acteurs ont été totalement exclus de ce plan d'action : l'Atelier Paysan, Terre de Liens, la SAFER, l'enseignement agricole, le Pôle Bio Massif Central ou encore Appui Bio.
- La présentation de l'agriculture biologique comme une simple filière de « niche », l'opposition entre circuits courts et circuits longs, l'accent mis sur la spécialisation et les seuls investissements matériels peuvent conduire à reproduire en agriculture biologique les situations dramatiques que connaissent aujourd'hui de nombreuses fermes conventionnelles. Pour nous, la transition agroécologique, la protection des ressources, la résilience économique des fermes passeront par un soutien massif à l'accompagnement aux changements de pratiques et non par une augmentation des aides aux investissements.
- L'éviction de notre réseau de l'accompagnement à la conversion est regrettable. Nous défendons la diversité des approches et le partenariat GAB-Chambre sur cette thématique apportait une réelle valeur ajoutée aux agriculteurs-trices. Dans les négociations, Région et Chambres avaient avancé que des conventionnements seraient possibles en département entre GAB et Chambre. Malheureusement, à ce jour, force est de constater que ces ouvertures seront négligeables et/ou temporaires (= année de transition en 2017).
- Nous ne sommes plus financés par la Région pour la structuration des filières longues, alors que c'est bien notre réseau qui représente les producteurs bio et qui peut donc porter leur voix. De plus, les acteurs de l'aval ont besoin de travailler avec des groupes de producteurs organisés pour sécuriser leurs approvisionnements. Enfin, pour nous, le développement et l'organisation des filières doivent être pensés en premier lieu par et pour les producteurs et non par les opérateurs de l'aval.
- Seule une petite partie des actions proposées par notre réseau a été retenue, ce qui dénie explicitement les réels besoins des agriculteurs-trices bio qui adhèrent à notre réseau et que nous représentons.
- Au final, l'impact économique des décisions prises par la Région représente une baisse exorbitante de plus de 560 000 € pour l'ensemble du réseau FRAB (de 716 890 € à 155 000€). Cela impliquera nécessairement une diminution de la masse salariale et donc une limitation de nos actions de développement de la bio sur l'ensemble du réseau.
- Par ailleurs, nous regrettons fortement que les services de l'Etat et les collectivités territoriales d'Auvergne-Rhône-Alpes, très impliqués dans le fort développement de la bio, n'aient pas été associés à ce plan d'action du Conseil Régional. En cela, nous refusons de considérer ce plan d'action comme le Plan de développement de la bio en Auvergne-Rhône-Alpes mais seulement comme la politique d'intervention du Conseil Régional.

- Enfin, en plaçant les Chambres d'Agriculture comme acteurs privilégiés de l'accompagnement technique des producteurs bio, le Conseil Régional et la Chambre Régionale créent des conditions nouvelles de concurrence directe entre les GAB et les Chambres. Nous déplorons cette situation, car nous sommes favorables au travail avec la diversité des acteurs du développement agricole. En ces temps de volonté de réduction des dépenses publiques, cette situation est dommageable au développement de la bio et ce choix politique prive également les agriculteurs de liberté de choisir par qui et comment ils souhaitent être accompagnés.

Comme nous le faisons depuis si longtemps déjà, nous entendons poursuivre avec vous le développement de la bio que nous voulons : une bio de proximité, exigeante et résiliente pour nos fermes et nos territoires. Nous souhaitons répondre à vos attentes et vos besoins pour pérenniser l'économie de vos fermes : accompagnement technique, structuration de vos débouchés, défense d'un cahier des charges exigeant et de dispositif de soutien financier à la hauteur des enjeux.

Ludovic Desbrus
Président de Corabio
et Porte-parole de la FRAB AuRA



Jean-Louis Cottier
Président de Haute-Loire Bio



Dominique Ouvrard
Président de Bio 63



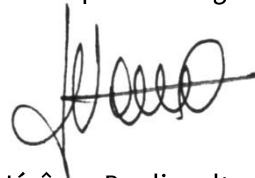
Yannick Excoffon
Président de l'ADABio



Patrice Goutagny
Président du GRAB Auvergne
et Porte-parole de la FRAB AuRA



Josette Fournié
Porte-parole d'Agribiodrôme



Jérôme Boulicault
Président d'Agri Bio Ardèche



Claude Villemagne
Président de l'ARDAB

